

MOTS ITALIENS DANS LES ESPACES FRANCOPHONES : NOUVELLES RESSOURCES LEXICOGRAPHIQUES

*Cristina Brancaglion*¹

1. INTRODUCTION

Chaque langue a la possibilité d'enrichir son vocabulaire en créant des mots nouveaux à partir des morphèmes qui lui sont propres ou bien en empruntant des mots déjà disponibles dans d'autres idiomes. Si ce dernier procédé peut apparaître plus « paresseux » (Yaguello, 1981 : 68) du point de vue de la créativité néologique, il est néanmoins très instructif pour l'étude des contacts entre les langues et les cultures. Les recherches menées, depuis le milieu du XIX^e siècle, sur les emprunts du français à l'italien ont contribué à mieux définir l'histoire et la nature de ces échanges.

L'étude la plus importante demeure celle de Thomas E. Hope (1971²), qui s'est intéressé aux contacts réciproques entre les deux langues romanes, a retracé des italianismes en français dès le Moyen Age et identifié les champs sémantiques les plus productifs aux différentes époques (voir Colombo Timelli, 2008). Mariagrazia Margarito (2008) relève que les travaux sur les italianismes sont souvent orientés dans une perspective quantitative, ce qui a permis de se rendre compte que « vers la moitié du XIX^e siècle c'était bien l'italien qui avait fourni au français le nombre le plus important d'emprunts » (*ibid.* : 64). Les chercheurs qui se sont intéressés à l'époque moderne et contemporaine ont montré que ces emprunts sont toujours productifs. À la fin du XX^e siècle, Maria Teresa Zanola (1995) a repéré plus de 1.200 italianismes, tandis qu'une recherche dans la version électronique du DIFIT (Heinz 2013) permet d'obtenir plus de 2525 résultats.

La variabilité des résultats issus d'analyses quantitatives montre combien ces recherches sont influencées par la taille du corpus, la diversité des sources consultées et les critères méthodologiques établis pour en extraire les unités lexicales issues de l'italien. Consciente de ces limites, Marcella Giacomelli Deslex avait introduit une double stratégie de recherche pour observer les italianismes contemporains, en établissant une distinction entre deux types de corpus, « lexicalisé » et néologique :

[...] abbiamo [...] raccolto i prestiti italiani del '900 seguendo due strategie diverse che hanno fornito due tipi di "corpus": un "corpus" lessicalizzato (e per "lessicalizzato" intendo "facente parte di un lessico", e quindi registrato in uno almeno dei dizionari spogliati), e cioè un "corpus" chiuso (almeno fino a quando non venga pubblicato un nuovo dizionario o la riedizione di un dizionario precedente) e un "corpus" neologico, aperto, risultante dallo spoglio di quotidiani e riviste francofone effettuato nell'ambito

¹ Università degli Studi di Milano.

² Les limites temporelles de cette recherche vont de l'année 1100 à l'année 1900. Pour un aperçu sur l'évolution des italianismes du français après cette date, je renvoie à Giacomelli Deslex (1984), Zanola (1995), Margarito (2008), Fantuzzi (2011).

dell'“Observatoire du français contemporain” di Torino. (Giacomelli Deslex, 1984: p. 378)

Dans cette contribution je souhaite attirer l'attention sur le premier type de corpus, celui qui s'appuie sur des sources lexicographiques et qui est considéré comme un corpus « fermé » parce que son accroissement ne peut se réaliser que sur de longues périodes, avec la réalisation de nouveaux dictionnaires ou la mise à jour des nomenclatures des dictionnaires existants. En effet, une évolution dans cette direction, difficile à prévoir dans les années 1980, s'est réalisée au cours des dernières décennies. Depuis le dernier tiers du XX^e siècle, la lexicographie française s'est enrichie d'un ensemble considérable de dictionnaires dédiés aux variétés extra-hexagonales du français, une production dont la rentabilité en termes d'emprunts à l'italien mérite d'être vérifiée. Une recherche exploratoire menée il y a quelques années dans deux ressources numériques concernant le français québécois – la BDLP-Québec et le dictionnaire *Usito* (Brancaglion, 2015) – a permis de mettre en lumière un certain nombre de particularités lexicales issues du fonds lexical d'origine italienne, dues à des innovations endogènes ou au contact avec l'adstrat anglo-américain. L'opportunité de collaborer aux travaux d'enrichissement de l'*Osservatorio degli Italianismi nel Mondo* (OIM) a été l'occasion de reprendre cette ligne de recherche et de l'étendre à d'autres variétés francophones.

Dans la suite de l'article, après avoir fourni quelques informations sur l'OIM, je retracerai brièvement les développements de la lexicographie différentielle du français pour proposer ensuite des exemples d'italianismes qui y sont attestés, en suivant les typologies prévues dans le protocole OIM.

2. GENÈSE ET OBJECTIFS DU PROJET OIM

Le projet OIM, coordonné par Matthias Heinz et Luca Serianni, réunit une équipe de travail internationale qui vise à recenser et faire connaître les mots italiens en usage dans d'autres langues du monde. Il trouve son origine dans une initiative que Serianni avait lancée en 2004 avec l'objectif de réaliser un *Censimento degli italianismi nel mondo* en trois volumes (cf. Heinz, 2017a; Serianni, 2017) en comptant sur la collaboration de plusieurs chercheurs, spécialistes des différentes aires géographiques. Bien qu'inaccompli pour des raisons éditoriales, ce projet a mené néanmoins à la publication d'autres ouvrages, dont le DIFIT (*Dizionario degli italianismi in francese, inglese, tedesco*), une entreprise lexicographique coordonnée par Harro Stammerjohann, ciblée sur les contacts entre l'italien et les trois langues européennes à plus grande diffusion. Le DIFIT, paru chez UTET en 2008, a été ensuite transformé en une ressource électronique, disponible en accès libre depuis 2013 (Heinz, 2013). Cette base de données est devenue la source première de la base OIM, un outil de plus large envergure qui permettra d'étendre l'éventail des langues objet de recensement et qui constitue désormais un des trois projets stratégiques soutenus par l'Accademia della Crusca. Grâce à une collaboration établie en 2016 avec le Calcif de l'Università degli Studi di Milano, j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'équipe de recherche qui travaille sur les italianismes du français (avec Monica Barsi, Monika Messner, Gloria Rignanese) et de m'occuper dans cette perspective de la recherche des italianismes dans les variétés de français parlées hors de France.

Le protocole de l'équipe OIM prévoit, en fonction de l'origine, quatre typologies d'emprunts: les italianismes directs, qui proviennent de l'italien ou d'une variété dialectale ; les italianismes indirects, qui ont été véhiculés par une langue intermédiaire ; les italianismes d'origine incertaine, pour lesquels d'autres langues sources, en plus de l'italien, pourraient être à l'origine de l'emprunt ; les italianismes au second degré (« italianismi di

secondo grado »), qui sont des formes dérivées ou composées à partir d'un mot italien emprunté. Cette dernière catégorie concerne donc des unités lexicales qui se situent, en réalité, au dehors du phénomène de l'emprunt, vu qu'elles se sont formées dans la langue d'accueil ; leur recensement est néanmoins intéressant pour l'opportunité qu'elles offrent d'observer le processus d'acclimatation des italianismes dans les variétés de langue considérées. Les spécialisations sémantiques propres à une communauté francophone, non imputables à l'influence d'une autre langue (emprunt indirect d'une acception), seront également classées dans cette catégorie. Enfin, la base OIM enregistre les italianismes issus de noms propres, à savoir des formations déonomastiques nées de noms propres de personnes, de lieux ou de produits commerciaux. Dans le quatrième paragraphe je vais proposer des exemples de ces cinq catégories d'italianismes, que j'ai relevés dans des ouvrages lexicographiques consacrés aux variétés de français parlées hors de France, brièvement présentés dans le prochain paragraphe.

3. LA LEXICOGRAPHIE DES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS PARLÉES HORS DE FRANCE

Au début des années 1990, la production lexicographique consacrée à la description des québécoisismes, belgicismes, helvétismes et africanismes relevés hors de France était déjà assez riche et Franz Joseph Hausmann mettait en relief le rôle important joué par ces « dictionnaires » dans la reconnaissance des « variétés nationales extérieures » du français (Hausmann, 1991 : 1500). La recherche lexicographique dans ce domaine s'est ultérieurement développée au cours des décennies suivantes, avec la parution d'ouvrages à visée générale et de recueils différentiels.

Le développement de ces recherches a été retracé par André Thibault (2008), qui a montré l'essor considérable de l'étude de ces particularités lexicales à partir du milieu du XX^e siècle, période caractérisée par l'affirmation d'une approche plus scientifique et moins orientée à la prescription. S'il est vrai qu'aujourd'hui certains espaces francophones sont encore dépourvus d'un inventaire des particularités lexicales, et que certains ouvrages présentent une nomenclature limitée, Thibault constate néanmoins que « au sein des langues romanes, le français est l'une des langues les mieux dotées en ce qui concerne la prise en charge [de la variation diatopique] par la communauté scientifique » (Thibault, 2008 : 69). Ce développement – qui concerne tout aussi bien les régionalismes hexagonaux – a produit une sorte de « révolution » (Cerquiglini, 2008 : 9) au sein de la lexicographie du français, en favorisant l'émergence d'une nouvelle conception de la langue qui finit par remettre en question les ouvrages traditionnels :

[...] ce qui s'impose [...], c'est une représentation dynamique de l'espace francophone. On voit s'affirmer l'idée que le lexique d'une langue est une réalité polymorphe et mouvante qu'aucun dictionnaire ne saurait enfermer. Les dictionnaires généraux [...] on les voit douter de leur bien-fondé et chercher un nouveau souffle dans une stratégie d'ouverture à la variation hexagonale et extra-hexagonale en contradiction avec le principe même de leur élaboration. L'émergence de cette autre lexicographie, fondée sur la reconnaissance de la dignité de tous les usages de la francophonie, signale une mutation importante qui ébranle la majestueuse construction des dictionnaires officiels, modifiant l'image que la lexicographie officielle avait imposée du français. (Bavoux, 2008 : 339)

Une vingtaine des lexicographes ayant travaillé à des inventaires de diatopismes ont précisé leur approche dans le volume d'où j'ai extrait la citation ci-dessus, conçu pour faire

connaître *L'autre versant de la lexicographie française* (Bavoux, 2008a). En présentant les principaux chantiers lexicographiques concernant les variétés de français parlées en Europe, en Afrique, dans les Amériques et l'outre-mer français, il permet de se faire une idée assez claire de la richesse et de la diversité de cette production, qui inclut des recueils à nomenclature strictement différentielle mais aussi quelques dictionnaires « globaux » (Bavoux, 2008b : 344) intégrant, dans une macrostructure empruntée à un dictionnaire de référence³, les mots caractéristiques de l'usage d'une communauté francophone extra-hexagonale, notamment africaine (*Dictionnaire universel*, 1995, 2002 ; *Dictionnaire universel francophone*, 1997) ou québécoise (*Dictionnaire du français plus, à l'usage des francophones d'Amérique*, 1988 ; *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, 1992). Le dictionnaire électronique *Usito* a renouvelé la formule du dictionnaire différentiel « global » en inscrivant sa nomenclature dans un corpus de textes québécois et en mettant à profit la documentation d'autres équipes pour décrire le vocabulaire commun avec la France, ou encore le lexique spécialisé et les particularismes propres à d'autres communautés francophones (cf. Vincent, 2018).

Aujourd'hui l'on peut considérer l'ensemble de ces ouvrages comme un complément utile à une description plus exhaustive de la langue française, étant donnée l'impossibilité, plusieurs fois constatée, d'intégrer une présentation satisfaisante des « mots de la francophonie » dans un seul dictionnaire. En effet, si, d'une part, la nomenclature des grands dictionnaires élaborés à Paris est devenue de plus en plus accueillante vers les particularités francophones, en favorisant ainsi le processus de reconnaissance des variétés géographiques extra-hexagonales, d'autre part des déséquilibres, des lacunes et des approximations dans leur traitement ont été observés dans tous les grands chantiers lexicographiques, comme en témoignent par exemple les études menées sur la deuxième édition du *Grand Robert* (Bovet, 1986), sur la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (Rouleau, Gauthier, Cormier, Boulanger, 2003) ou sur différentes éditions du *Petit Larousse* (Garnier, 2005). L'analyse des canadianismes dans le *Trésor de la langue française* a permis de montrer que le traitement des variétés parlées hors de France s'appuie sur un projet plus cohérent, mais qui révèle une prise en compte toujours limitée de ces particularités (Brasseur, 2004).

En 2003 Claude Poirier rappelait que l'idée d'un *Trésor* du français ouvert à tous les espaces francophones, conforme au projet lancé par Bernard Quémada dans les années 1980, ne pouvait être envisagé que sous la forme d'une base de données. Ce nouvel outil, la *Base de données lexicographiques panfrancophone*⁴ (BDLP⁵), a été mis en ligne en 2004 et intègre aujourd'hui les vocabulaires de 20 espaces francophones, en mettant à profit les données issues de plusieurs dictionnaires différentiels élaborés depuis le dernier quart du XX^e siècle. La base vient d'augmenter sa visibilité en 2019 grâce à un partenariat avec le *Dictionnaire de l'Académie française*⁶ qui a établi des hyperliens avec les entrées de la BDLP afin de permettre un accès direct à cette ressource pour les diatopismes qui y sont décrits.

La lexicographie différentielle du français s'avère ainsi un domaine de recherche innovant, qui contribue à renforcer le degré de pluricentrisme (Pöll, 2017) de la communauté linguistique francophone et à dynamiser le processus d'appropriation des normes endogènes (Francard, 2016). Elle permet en outre d'améliorer les connaissances

³ Comme terme de comparaison pour les variétés géographiques du français j'utilise l'appellation *français de référence* proposée par Claude Poirier, qui correspond aux « emplois répertoriés dans les dictionnaires du français et autres sources (par ex. les grammaires) décrivant la variété de prestige prise en compte par les lexicographes parisiens » (1995 : 26).

⁴ Pour une présentation de cette base, de sa réalisation, de la vision de la langue et de la conception de la francophonie dont elle relève, je renvoie à Poirier (2005).

⁵ www.bdlp.org.

⁶ <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.

sur la genèse et l'évolution du français et de vivifier les recherches de toute la communauté scientifique intéressée à cette langue. Le fait de pouvoir compter sur un ample corpus, riche et novateur, d'unités lexicales attestées dans les espaces francophones, encourage à s'engager dans des projets inédits. L'étude des contacts entre les langues, par exemple, trouve dans cet « autre versant » de la lexicographie française un corpus qui offre des données nouvelles pour l'observation des emprunts utilisés dans différentes communautés francophones. Dans cette perspective, j'ai voulu vérifier la possibilité d'enrichir les connaissances sur la diffusion des italianismes en français, au-delà des limites de l'Hexagone.

4. ITALIANISMES ET FRANCOPHONIE

En suivant les catégories d'emprunts prévues dans la base OIM, je présente dans ce paragraphe des italianismes relevés parmi les diatopismes européens, maghrébins, africains ou américains attestés dans les nomenclatures des dictionnaires disponibles en version numérique (base de données ou format pdf), qui permettent une consultation par mots-clés. Les sources lexicographiques exploitées sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. *Ressources lexicographiques francophones consultées*⁷

Sigle	Année	Description	Italianismes retenus
FC	1997	Ambroise Queffélec, avec la participation de Martine Wenezoui-Déchamps et de Jean Daloba, <i>Le français en Centrafrique. Lexique et société</i> , EDICEF/AUPELF : https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=205 .	<i>django</i> <i>guidesse</i> <i>macaroni</i>
DFA	1999	Yves Cormier, <i>Dictionnaire du français acadien</i> , Fides - BDLP-Acadie, Montréal : http://www.bdlp.org/recherche.asp?base=AC .	<i>padoue</i>
FCI	2002	Suzanne Lafage, <i>Lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité</i> , numéro monographique de la revue <i>Le français en Afrique</i> , 16-17 : http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/16/16.html .	<i>mussolini</i>
IFA	2004	Équipe IFA, <i>Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire</i> , 3 ^e éd.[1983, 1988], EDICEF / AUF : https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=157 .	<i>chawer</i> <i>django</i> <i>mussolini</i>

⁷ Le tableau réunit, en ordre chronologique, les glossaires et dictionnaires concernant les variétés de français parlées hors de France que j'ai dépouillés pour cette recherche. Chaque ouvrage est identifié par un sigle qui sera utilisé dans la suite de l'article pour renvoyer à la source correspondante (sauf mention différente, les données sont extraites de la source précisée à côté de chaque mot). Les adresses internet qui permettent l'accès aux œuvres consultées sont précisées après la description bibliographique de chaque volume (tous les liens étaient actifs jusqu'à fin juillet 2020). Dans la dernière colonne sont indiqués, en ordre alphabétique, les italianismes retenus.

FT	2004	Habiba Naffati, Ambroise Queffélec, <i>Le français en Tunisie</i> , numéro monographique de la revue <i>Le français en Afrique</i> , 18 : http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/ .	<i>bombolone</i> <i>chkobba</i> <i>noufi</i>
DSR	2004	André Thibault, <i>Dictionnaire Suisse Romand</i> , réalisé sous la direction de Pierre Knecht, avec la collaboration de Gisèle Boeri et Simone Quenet, 2e éd. [1997], Éditions Zoé - BDLP-Suisse, Carouge-Genève : http://www.bdlp.org/recherche.asp?base=SU .	<i>attigu</i> <i>autogoal</i> <i>bonne-main</i> <i>canton, dicastère</i> <i>rampon</i> <i>redimensionner / redimensionnement</i> <i>ristretto / ristrette</i> <i>zoccoli</i>
MPS	2006	Geneviève N'Diaye Corréard (dir.), <i>Les Mots du patrimoine : le Sénégal</i> , EAC/AUF : https://books.google.com/ .	<i>mussolini</i>
FRC	2007	Omer Massoumou, Ambroise Queffélec, <i>Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)</i> , EAC/AUF, Paris : https://books.google.com/ .	<i>django</i>
DB	2010	Michel Francard, Geneviève Geron, Régine Wilmet et Aude Wirtz, <i>Dictionnaire des belgicisms</i> , De Boeck – BDLP Belgique, Bruxelles : http://www.bdlp.org/resultats.asp?base=BE .	<i>sucre</i>
<i>Usito</i>	2020	Hélène Cajolet-Laganière, Pierre Martel et Chantal-Édith Masson, avec le concours de Louis Mercier, <i>Usito</i> , Université de Sherbrooke : https://www.usherbrooke.ca/usito/ .	<i>bocconcini</i> <i>canton</i> <i>terrazço</i> <i>Zamboni</i> <i>zucchini</i>

4.1. *Italianismes directs*

L'emprunt direct d'un mot italien dans une variété de français extra-hexagonale est un phénomène assez rare, mais les probabilités qu'il se produise semblent augmenter dans les espaces francophones proches de l'Italie. La nomenclature de la BDLP-Suisse en offre plusieurs exemples.

- *bonne-main* (DSR)

Substantif féminin, adaptation de l'italien *buonamano*, qui a le sens de « pourboire, gratification », et qui correspond à *pourboire* en français de référence. Il est fréquent en

Suisse romande bien que son emploi ait été critiqué dans les cacologies parce que considéré « comme un italianisme ». La riche rubrique historique concernant ce mot nous apprend qu'il est documenté en Suisse depuis 1829-32 et qu'il est attesté aussi dans les dialectes du Tessin ; il connaît en outre un usage régional en France, dans la Savoie et à Marseille. Une variante graphique sans le trait-d'union (*bonne main*) est également attestée.

- *canton* (DSR)

Le nom de cette unité administrative suisse, intermédiaire entre l'État fédéral et la commune, est issu d'un « mot originaire de l'Italie du nord, où la forme *cantone* avec le sens de 'portion de territoire' est attestée depuis l'an 1000 » ; le *Trésor de la langue française* confirme en effet que « le nom de *canton* aurait été employé pour désigner les États de l'ancienne Confédération suisse, par des marchands et ambassadeurs italiens venus à Fribourg, puis aurait été adopté par les chancelleries fribourgeoise [...] puis genevoise » (TLFi, s.v. « canton »). Aussi, les plus anciennes attestations en Suisse ont-elles été relevées à Fribourg en 1467 et à Genève vingt ans plus tard. Rappelons que le même mot est utilisé en France, comme dénomination d'une division territoriale de l'arrondissement, et en Amérique du Nord, pour désigner une unité territoriale établie pour la distribution des terres aux colons (cf. *Usito*, s.v. « canton »). En français de Suisse ce mot a donné lieu à un grand nombre de dérivés, composés et locutions: *cantonal*, *cantonalisé*, *cantonalisme*, *décantonalisation*, *intercantonal*, *intercantonaliser*, *multicantonal*, *supracantonal* ; *canton-ville*, *demi-canton* ; *chambre des cantons*, *le vingt-troisième canton*.

- *dicastère* (DSR)

Utilisé surtout dans l'usage courant, et plus rarement dans la langue de l'administration, ce substantif, classé comme un emprunt à l'italien *dicastero*, est employé en Suisse romande avec le sens de « département, division d'une administration communale dirigée par un membre de l'autorité exécutive ». Cette acception, attestée depuis 1799, est critiquée par « la plupart des puristes [qui] estiment que *dicastère* n'a qu'un seul sens 'tribunal' », sens qui correspond d'ailleurs à la valeur ancienne du mot italien (Battaglia, s.v. *dicastero*). Dans l'italien régional du Tessin, *dicastero* est utilisé avec le même sens qu'en français de Suisse romande.

- *redimensionner* / *redimensionnement* (DSR)

Ce verbe transitif, dont la citation la plus ancienne proposée dans la BDLP-Suisse date de 1996, prouve que l'emprunt direct d'un mot italien en français de Suisse romande est un processus toujours vivant. Décrit comme « un emprunt relativement récent à l'ital[ien] *ridimensionare* v. tr. 'riorganizzare e ristrutturare, spec[ialmente] un complesso industriale, per adeguarlo a mutate circostanze' », ce verbe est utilisé par les francophones suisses avec le sens de « restructurer et réorganiser (une industrie, une entreprise commerciale), le plus souvent dans le sens d'une diminution des effectifs; ramener à des dimensions plus modestes ». Le substantif *redimensionnement* est classé comme un dérivé de *redimensionner*, même si une remarque renvoie à l'italien *ridimensionamento*. On informe en outre que « l'emprunt à l'italien a également eu lieu en Suisse alémanique ».

- *ristretto / ristrette* (DSR)

Emprunté à l'italien (*caffè*) *ristretto* pour désigner un « petit café très fort, fait à la vapeur au percolateur », ce mot correspond à *express serré* en français de référence. Il est attesté dans les deux variantes, intégrale et adaptée au français, mais la forme avec francisation de la finale est « la seule vraiment courante à l'oral » ; les citations proposées, issues de sources écrites, offrent des contextes d'emploi de la forme *ristretto*, dont la plus ancienne date de 1973. L'on signale aussi des attestations du pluriel non francisé *ristretti*.

- *zoccoli(s)* (DSR)

Attesté pour la première fois en Suisse romande en 1921, ce substantif, utilisé habituellement au pluriel, est le nom des « sabots formés d'une semelle de bois munie d'une courroie en cuir ou en matière textile », dont la mode « est venue du Tessin, où ce type de chaussure était typique du vêtement paysan féminin et fait encore partie du costume traditionnel tessinois ». Le mot, qui s'adapte au pluriel français en *-s*, fait relever deux variantes graphiques et phonétiques : *zoccoli(s)* [zɔkɔli] et *soccoli(s)* [sɔkɔli]. Bien connu dans toute la Suisse romande, il a « également été emprunté en Suisse alémanique ».

Le français de Suisse enregistre en outre un emprunt à un mot issu d'une variété dialectale italienne:

- *rampon* (DSR)

Le nom de cette « plante potagère herbacée, cultivée de préférence pendant la saison froide, dont les petites feuilles, rondes et vert foncé, se mangent en salade » apparaît pour la première fois en Suisse romande dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans un document en patois genevois, et correspond au mot *mâche* du français de référence. Critiqué par les puristes, *rampon* est issu d'un mot piémontais de même forme « représentant d'un type très bien attesté dans les parlers du nord de l'Italie ». L'emploi de *rampon* en Suisse romande n'est pas uniforme, puisqu'il n'est pas attesté dans les cantons de Neuchâtel et de Berne ; en revanche, il connaît aussi un emploi régional en France (Savoie) et en Italie (Vallée d'Aoste).

Les espaces francophones situés au sud de l'Italie permettent eux aussi de repérer quelques italianismes transmis directement à une variété géographique de français parlée hors de France. La mer favorise les contacts et les échanges entre les civilisations riveraines du bassin méditerranéen, qui ont laissé quelques traces dans la langue. Ainsi, par exemple, trois emprunts directs à l'italien apparaissent dans le glossaire du français parlé en Tunisie:

- *bombolone* (FT)

Enregistré comme un nom issu « de l'italien », ce substantif désigne un « beignet rond saupoudré de sucre ou trempé dans du miel » et est accompagné de la marque *assez fréq[ent]*, qui correspond à un nombre moyen d'attestations dans une classification incluant les trois degrés « disponible, assez fréquent, fréquent » (FT: p. 90). Les variantes graphiques signalées dans l'entrée (*bombaloni*, *bambaloni*, *bambalouni*) montrent que ce mot ne s'est pas intégré du point de vue morphologique, étant donné que le pluriel reste conforme à l'italien. Ces variantes révèlent en outre qu'il existe plusieurs prononciations

concurrentes, ce qui suggère que le mot a été emprunté par voie orale et qu'il s'agit probablement d'un emprunt récent (Deroy, 1956 : § 45) ; cependant toutes les graphies proposées sont attestées à l'écrit, comme en témoignent les cinq citations datées entre 1979 et 2000. La première de ces citations offre des informations supplémentaires sur l'origine du mot : « certains de ces beignets, que l'on vous tend saupoudrés de sucre dans un petit carré de papier blanc, s'appellent des *bombaloni*, [sic] Les immigrants italiens les introduisirent autrefois dans le pays. Les beignets sont restés, les Italiens partis presque tous. »⁸

- *chkobba* (FT)

D'usage plus fréquent que le mot ci-dessus, étant accompagné de la marque *fréq[ent]*, ce substantif féminin issu « de l'italien *scopa* » a subi des adaptations graphiques importantes et variées, qui font penser encore une fois à un emprunt par voie orale. Les cinq variantes sont signalées dans le groupe entrée et sont illustrées par des citations : *chkouba*, *chkéûba*, *scoppa*, *chcobba*, *souppa*. Le mot est défini comme un « jeu de cartes d'origine italienne qui se joue à plusieurs avec des cartes européennes ». Les citations attestent son usage depuis les années 1970 jusqu'à l'époque contemporaine, dans des sources de presse et littéraires.

- *noufi* (FT)

Identifié comme un nom issu « de l'italien *novi* [sic]'neuf » , ce mot d'usage *assez fréq[ent]* désigne lui aussi un « jeu de carte [sic] d'origine italienne ». Les citations, issues de textes littéraires ou de la presse des années 1990 et 2000, révèlent qu'il est considéré comme un « poker populaire » ou un « baccara tunisien » et qu'il tend à être associé à des valeurs négatives, étant le sport des « marginaux » ou de jeunes poussés par « l'oisiveté ». Le mot présente en outre une acception plus spécialisée (« jeu favorable correspondant à trois cartes dont le total donne neuf ») et un sens figuré (« chance »).

La circulation des produits alimentaires à l'échelle mondiale permet la diffusion d'italianismes même dans des espaces francophones moins proches, par exemple lorsqu'un produit typique de la péninsule se fait connaître au-delà de l'Europe et maintient, par nécessité, sa dénomination originaire. Une étude menée par Jean-Claude Boulanger et Anna Malkowska sur les emprunts relevant du domaine de l'alimentation a montré en effet que ce champ sémantique « est un de ces territoires éclatés où les emprunts sont des atomes libres circulant au gré des modes, des goûts, des voyages et atteignant à une véritable internationalisation » (Boulanger, Malkowska, 2008 : § 2). Dans ce contexte, l'italien se révèle une des langues prêteuses majeures, étant à l'origine de 16 mots sur 66 unités répertoriées dans le *Petit Robert* entre 1967 et 2006, se trouvant ainsi sur un pied d'égalité avec l'anglais. Le dictionnaire québécois *Usito* inclut un de ces italianismes récents, *bocconcini*, qui n'apparaît pas encore dans les dictionnaires français.

⁸ La citation est référencée par un renvoi à : Faure, Poli (1979, 120). Cette source n'apparaît pas dans la bibliographie, mais j'ai pu retrouver les lignes citées dans une version de l'ouvrage partiellement consultable sur Google (Edgar Faure, François Poli, *Tunisie, héritière de Carthage*, Éditions Jeunes Afriques, Paris, 1979, p. 124) :
https://books.google.it/books?redir_esc=y&id=ZAoOAQAAMAAJ&focus=searchwithinvolume&q=bombaloni.

- *bocconcini* (U)

Classé comme un hyponyme de *mozzarella*, *bocconcini* est présenté dans *Usito* comme un « mot italien signifiant ‘petites bouchées’ » et il est ainsi défini : « fromage frais de lait de vache, à texture plus ou moins ferme, moulé en petite boule ». Du point de vue différentiel, il est considéré comme un emploi typiquement canadien francophone (marque Q/C). Emprunté sous sa forme italienne au pluriel, il varie en nombre suivant la morphologie du français et oppose donc au singulier *bocconcini* le pluriel graphique *bocconcinis*. À cette adaptation morphologique s’ajoutent, au niveau phonétique, la non nasalisation de la graphie *-on-* et la perte de la consonne géminée ; le mot maintient cependant l’affriquée italienne : [bɔkɔntʃini].

Absent des dictionnaires généraux élaborés en France⁹, ce mot a été relevé pour la première fois en français par les rédacteurs d’*Usito* dans une source québécoise, le journal montréalais *La Presse*, d’abord dans le syntagme « fromage Bocconcini » (1990) et ensuite (1991) dans la forme lexicalisée (*Usito*, s.v. « bocconcini »).

Cette attestation de *bocconcini* en français québécois semble confirmer le fait que certains emprunts peuvent suivre des « cheminements différents » (Boulanger, Malkowska, 2008 : § 4.2) dans deux variétés géographiques de français et être empruntés à des moments différents. Boulanger et Malkowska analysent plusieurs exemples de ces emprunts « à double parcours » (2008 : § 4.2) intégrés d’abord dans la lexicographie québécoise et plus tard en France – parmi lesquels un certain nombre d’italianismes : *pesto*, *romanesco*, *pizzza*, *bruschetta*, *focaccia*, *linguine/linguini*, *spaghettoni* – et avancent l’hypothèse d’une « antériorité québécoise » favorisée par leur circulation en anglais américain, la majorité des mots analysés étant attestés dans les dictionnaires de cette variété d’anglais. Avant leur intégration dans les dictionnaires de France, ces mots représentent donc des québécismes (des unités lexicales propres à cette variété de français).

Le mot *bocconcini* semble s’insérer dans cette typologie: non seulement il est absent des dictionnaires de France, mais il ne fait relever que peu d’attestations dans la presse française : les versions électroniques des journaux *Le Monde* et *Le Figaro* présentent de rares occurrences seulement à partir des années 2000. Ainsi il peut être considéré aujourd’hui comme une particularité propre à la variété québécoise ; s’il arrive à s’installer dans l’usage de France, il pourra enrichir cette série d’emprunts à double parcours avec une priorité québécoise.

À propos de l’origine de ce mot en français québécois, dans *Usito* il est traité comme un italianisme direct et il faut reconnaître que la présence d’une communauté d’origine italienne à Montréal, ainsi que la large circulation de produits provenant de l’Italie dans les commerces et restaurants italiens de cette ville, sont des facteurs qui favorisent la transmission directe d’un mot de l’italien au français québécois. Un texte du chroniqueur québécois Pierre Foglia, publié trois ans avant la première attestation signalée dans *Usito*, confirme que ces lieux (les « épicerie italiennes ») peuvent représenter des voies de propagation des *bocconcinis* :

[...] Vincenzo me dit: « On se fait-tu des bocconcini? »... C’est ce fromage de petit lait, en boules, qui trempe dans l’eau, dans les épicerie italiennes. Ça n’a pas une grande saveur, mais c’est amusant, élastique sous la dent et surtout très frais. On le coupe en tranches, on moude un peu de poivre noir dessus et

⁹ Le mot est absent de la nomenclature du TLFi, du *Grand Robert électronique* (GR 2017) ainsi que des dictionnaires en ligne Le Robert (<https://dictionnaire.lerobert.com/>) et Larousse (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>).

dans la même assiette on coupe aussi des tomates assaisonnées au *pesto*. (« Le cadeau », *La Presse*, 14 juillet 1987, Cahier A, p. A5)¹⁰.

D’ailleurs, le syntagme “fromage bocconcini” est attesté déjà en 1979 dans la description d’un « Menu italo-qubécois » proposée par un magazine montréalais:

“Pasta asciutta con le cime di rape” [sic]
Cailles aux raisins
Salade rouge et verte accompagnée de fromage bocconcini
Gâteau à la pâte d’amande
Decormag (Montréal), n. 76, mai 1979, p. 28.

Cependant ce mot figure dans OED (*The Oxford English Dictionary*, nouvelle entrée de 2016), où la citation la plus ancienne concernant l’acception qui nous intéresse date de 1981 (*The New York Times*). Cela semble donc confirmer que la diffusion de *bocconcini* en anglais américain est antérieure et peut avoir favorisé son adoption en français québécois. En effet, tout au long des années 1980, la presse anglophone (canadienne et étasunienne) fait relever d’autres occurrences du mot *bocconcini* désignant un type de fromage, ce qui montre que le produit, et son nom italien, avaient atteint une large diffusion en Amérique du Nord dans ces années. Voici les attestations concernant cette période, relevées par Michel Adams¹¹ grâce à une recherche dans la base de données *Newspapers.com* :

Fresh ingredients, including daily fresh Boccancini Mozzarella cheese, are prepared in light and healthy dishes that are about as far away from Fettucini Alfredo as these partners can imagine.
The Gazette (Montreal), 24/10/1984, p. 47.

Katz prepares bocconcini (bite-size balls of fresh cow’s milk mozzarella only recently made available through independent boutique producers here).
The Los Angeles Times (Los Angeles), 21/03/1985, p. 129.

The recipe calls for ripe tomatoes, preferably the sweet midsummer ones, and, if possible, fresh Mozzarella or Bocconcini in Italian.
The Gazette (Montreal), 16/07/1986, p. 19.

The tiny balls of mozzarella are called “bocconcini.”
Tampa Bay Times (St. Petersburg, Florida), 27/10/1988, p. 59.

L’anglais américain peut avoir favorisé l’adoption de *bocconcini* en français québécois, selon un processus typique de ce genre d’emprunts, mais les données citées ci-dessus ne permettent pas d’attribuer à cette langue le rôle d’intermédiaire. Le mot semble plutôt s’être installé en même temps dans les deux langues, grâce à la diffusion de ce produit, dans les mêmes années, chez les communautés italo-phones nord-américaines installées tant dans des villes anglophones que francophones.

¹⁰ Cette citation et la suivante sont extraites de la collection de revue et journaux numérisés de BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/RJQ>).

¹¹ Je tiens à remercier très sincèrement Michael Adams (Indiana University) pour sa disponibilité et pour la richesse des matériaux qu’il a généreusement mis à ma disposition : les attestations qu’il a recueillies montrent la grande variabilité sémantique du mot *bocconcini*, sa diffusion géographique dans plusieurs variétés d’anglais et sa faible diffusion, en tant que dénomination d’un type de mozzarella, avant les années 1980. Mes remerciements vont aussi à Giovanni Iamartino (Università degli Studi di Milano), qui a bien voulu me mettre en contact avec M. Adams pour approfondir cet aspect de ma recherche.

4.2. *Italianismes indirects*

Au-delà de cet exemple particulier, l'anglais américain représente en tous cas une source intermédiaire importante pour la transmission indirecte d'italianismes au français québécois. Le contexte nord-américain présente une situation linguistique particulièrement favorable à la diffusion d'emprunts indirects dans une variété géographique de français : l'anglais américain, un idiome susceptible d'accueillir des italianismes, est en mesure de les transmettre aux langues d'adstrat grâce à sa large circulation. Au Québec, province canadienne officiellement francophone mais située dans un continent à majorité anglophone, les occasions de contact avec cet idiome sont systématiques et fréquentes. Une recherche menée dans le dictionnaire *Usito* et dans la base *Québec* de la BDLP (Brancaglion, 2015) m'avait déjà permis de repérer quelques-uns de ces italianismes indirects véhiculés par l'anglo-américain. Je reprends ici les trois formes relevées¹².

- *latté* (U)

Ce mot, issu d'une réduction du syntagme *café latte*, est enregistré dans *Usito* comme un mot italien qui correspond à un « café expresso additionné de lait chaud moussé » et qui a été emprunté « par l'intermédiaire de l'anglais ». En effet, L'OED (s.v. « caffè latte » et « latte », 2004) atteste le syntagme originaire dans des sources anglo-américaines depuis le milieu du XIX^e siècle et la forme *lattè*, plus fréquente et toujours d'origine américaine, depuis 1989 ; la définition décrit une acception plus spécialisée non relevée dans *Usito* pour le français québécois : « Coffee made with milk, esp. hot or steamed milk; a drink of this; (now) spec. a drink made by adding a shot of espresso to a glass or cup of frothy steamed milk ».

Le mot s'est répandu assez rapidement en français québécois étant donné qu'il apparaît dans des sources écrites francophones dix ans plus tard (et depuis 1997 pour la forme *café latte*). Prononcé avec un /e/ sonore final, il connaît deux variantes écrites, avec ou sans l'accent aigu sur la lettre *e*, et montre ainsi une tendance à s'adapter au système graphique français, tandis que la voyelle finale prononcée (mais non diphtonguée comme en anglo-américain) maintient un trait caractéristique de la forme italienne et permet de mieux démarquer la forme nouvelle de son homographe féminin *latte* /lat/ « planche ».

En France, *latté* semble avoir un usage encore très limité : absent du TLFi et du GR 2017, il figure à la nomenclature du dictionnaire en ligne Le Robert mais non pas dans celle du Larousse en ligne. Il s'agit sans doute d'un autre italianisme à double parcours, emprunté par voie indirecte.

- *terrazzo* (U)

Désignation d'un matériau de construction, ce substantif est la dénomination d'un « revêtement de sol en béton constitué d'un coulis de ciment et de granulats de marbre concassé » (U), que le français québécois a emprunté à l'anglais, où il est attesté depuis le début du XX^e siècle avec le même sens (OED). Si sa graphie maintient la forme italienne originaire, au niveau phonétique l'on remarque la perte de la consonne géminée et de

¹² Je renvoie à la section concernant les italianismes au second degré pour les emprunts sémantiques dus au développement d'acceptions particulières à des variétés géographiques de français par effet du contact avec une langue de contact : ces évolutions sémantiques affectent en effet des italianismes appartenant au fonds commun, qui développent des sens nouveaux par effet du contexte particulier dans lequel évolue la variété d'accueil.

l'affriquée : /tɛrazo/ ; du point de vue morphologique il s'intègre au système français en ajoutant un -s pour former le pluriel. Sa première attestation en français québécois date de 1957 (U) ; plus récemment, en 2001, il a été accueilli dans la base terminologique de l'Office québécois de la langue française (OQLF), qui en propose une illustration très utile¹³. Étant absent des dictionnaires élaborés en France, il est marqué comme un particularisme québécois.

- *zucchini* (U)

En français québécois, ce substantif coexiste avec l'équivalent de référence *courgette* et son emploi est documenté à partir de 1971. Il a été emprunté à l'anglais américain – où il est attesté depuis 1929 (OED) – dans une forme qui correspond au pluriel italien, dont il maintient intacte l'orthographe. Comme dans le cas ci-dessus, l'on constate une adaptation phonétique : malgré le maintien de la prononciation postérieure de /u/ (sans doute en raison du passage par l'anglais), il perd la consonne affriquée et la géminée : /zukini/. Il est francisé au niveau morphologique en marquant le pluriel par l'ajout de -s. Le dictionnaire *Usito* complète la description de ce substantif par une citation intéressante, extraite de la presse locale (*Le Soleil*, 2006), qui fait comprendre que le mot est perçu comme italien malgré sa transmission par l'anglais américain : « la courgette est une courge d'été [...], c'est-à-dire une courge qui se mange immature, en plein été, avant que son écorce épaississe et durcisse. On l'appelle souvent *zucchini* d'après son nom italien ». *Zucchini* est absent des dictionnaires élaborés en France et marqué dans *Usito* comme un particularisme québécois. L'OQLF, tout en reconnaissant le mot *courgette* comme « terme privilégié », admet que *zucchini* « est implanté et généralisé dans l'usage au Québec, [...] notamment dans les vocabulaires de la cuisine et du commerce alimentaire » (GDT, s.v. « courgette »).

4.3. *Italianismes d'origine incertaine*

L'histoire de certains mots est parfois très complexe et quelquefois plusieurs hypothèses étymologiques peuvent expliquer l'origine d'une même unité lexicale. Ainsi, par exemple, une recherche dans le DIFIT permet de constater qu'un certain nombre d'italianismes du français ont une origine incertaine, l'ancien français ou un autre idiome (comme le latin, le provençal ou l'espagnol) pouvant également justifier leur formation.

Dans les variétés de français extra-hexagonales ces situations semblent assez rares, du moins sur la base des informations disponibles dans les glossaires consultés. Le DSR – qui se distingue pour la richesse de ses commentaires historiques et pour sa dimension comparative – signale cependant deux cas d'emprunts pour lesquels une origine possible à l'italien n'est pas à exclure.

- *attigu* (DSR)

Cet adjectif, inconnu en France, est utilisé en Suisse romande depuis 1812 avec le sens de « contigu, voisin ». En ce qui concerne son origine, la rubrique historique du DSR avance deux hypothèses : pour des raisons tant externes qu'internes, le mot pourrait être issu du latin, langue de rédaction des documents légaux en Valais jusqu'au XVIII^e siècle

¹³ Cf. Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique*, <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/> (dorénavant : GDT), s.v. « terrazzo ».

et langue qui avait déjà fourni d'autres mots *-guus* au français (*ambigu, contigu, exigu*). Malgré cela, l'on précise qu'« une origine ou une influence italienne [...] ne sont pas à exclure », étant donné que l'italien *attiguo* « est attesté depuis 1729 ».

- *autogoal* (DSR)

Utilisé dans le langage du sport pour désigner un « but qu'une équipe marque dans ses propres filets », ce substantif est attesté depuis 1963 en Suisse romande, où il est utilisé aussi dans l'acception figurée « action dommageable à son (ses) auteur(s) ». Une sous-entrée avec trait d'union (*auto-goal*) signale qu'à l'écrit cette variante graphique est fréquente.

L'apparition de ce composé est d'abord expliquée comme un emprunt soit à l'allemand *Eigentor*, connu depuis le milieu des années 1950 et utilisé fréquemment dans la presse allemande, soit à la forme suisse alémanique *aigegool* « qui est encore plus proche de la forme suisse romande et pourrait bien avoir contribué à sa formation, par le détour de l'oral ». Malgré cela, l'on admet que « l'hypothèse d'un italianisme n'est pas à écarter » vu que son emploi en italien est documenté depuis 1908.

Autogoal est en outre enregistré, pour son sens propre, dans le français de Belgique (DB et DSR), où il a une « vitalité peu élevée mais croissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles » (DB) ; il y est présenté comme une formation interne, un faux anglicisme obtenu de *auto-* et *goal* (DB). Dans les deux variétés l'on relève en outre la variante, obtenue par calque, *autobut* (DSR) ou *auto-but* (DB), dont l'emploi, limité à l'acception première du mot, est plus rare. Sans doute grâce aux données fournies dans ces deux glossaires, *autogoal*, bien qu'inconnu en France, figure désormais dans les nomenclatures des dictionnaires de référence, comme un particularisme romand et belge (GR 2017, *Larousse, Le Robert*)

4.4. *Italianismes au second degré*

Les italianismes au second degré sont des unités lexicales ou de nouvelles acceptions qui se sont développées dans la langue d'accueil à partir d'un mot d'origine italienne. Ils permettent d'apprécier la productivité et la vitalité des italianismes et, dans le cadre de cette recherche ciblée sur le lexique extra-hexagonal, de vérifier si ces évolutions peuvent affecter de manière différente les variétés de français extra-hexagonales. Une recherche menée pour un mémoire de fin d'études¹⁴ a montré que les italianismes au second degré sont nombreux : les mots d'origine italienne se lient à d'autres éléments pour créer des locutions ou des mots composés particuliers à telle ou telle communauté francophone, ou encore ils développent des acceptions inconnues en France (par évolution interne ou par influence d'une autre langue). Les dérivés s'avèrent moins abondants, mais nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler quelques-uns à propos de la famille lexicale qui s'est formée en Suisse romande autour du mot *canton*. Nous en avons trouvé deux autres exemples intéressants dans des glossaires concernant le français parlé en Afrique (*chawer, guidesse*). Ils seront présentés ci-dessous, suivis de trois exemples d'évolutions sémantiques (*macaroni, gondole, sucre*) et d'une analyse portant sur un mot qui a eu une productivité formelle et sémantique dans diverses variétés de français (*cantine*).

¹⁴ Laura Cattaneo, *Italianismi nella francofonia*, mémoire de fin d'études en «Lingue e letteratura europea ed extraeuropea» coordonné par Cristina Brancaglioni, Università degli Studi di Milano, juillet 2020. Cf. aussi Brancaglioni, 2015.

- *chawer* (IFA)

L'interjection familière *ciao*, qui a été empruntée, avec des graphies variées, par les grandes langues à diffusion internationale au cours du XX^e siècle, a produit un dérivé en français du Zaïre : le verbe intransitif *chawer*, utilisé oralement dans des contextes argotiques, avec le sens de « partir, s'en aller ». Il est décrit dans l'IFA, où l'origine italienne, difficile à deviner sur la base de la graphie, est explicitement indiquée dans l'article :

CHAWER [ʃawɛ] (de l'it. *ciao*), v. intr. Z.A. arg., oral. Partir, s'en aller. « C'est l'heure, on peut chawer » [source orale].

- *guidesse* (FC)

Cette féminisation du mot *guide*¹⁵ est enregistrée dans le glossaire du français centrafricain :

GUIDESSE n. f. *Disp[onible], jeunes et mil[ieux] religieux*. Jeune fille appartenant à un mouvement de scoutisme féminin. *Ces mots d'ordre commandent aux Éclaireurs, Louveteaux, Guides et Guides des d'être disponibles à tout moment et de rendre service au Prochain. (E-lè-songô, 28.7.87).*

Comme le précisent les limitations sociolectales qui précèdent la définition, il s'agit d'un mot dont l'emploi est circonscrit à des contextes particuliers, et pour cette raison d'usage peu fréquent. La marque *disponible* accompagne en effet les « termes qui, bien que d'un usage restreint, appartiennent au fonds français des locuteurs centrafricains : il s'agit des fameux termes 'disponibles' que l'on n'est amené à utiliser que dans certaines circonstances précises et qui échappent souvent aux enquêtes aléatoires ». (FC : 72)

- *macaroni* (FC)

Attesté en français depuis le milieu du XVII^e siècle, ce substantif, qui se réfère à des pâtes en forme de petits tubes, a développé des connotations négatives au cours du XIX^e siècle en devenant une dénomination péjorative des Italiens (GR 2017).

Sa valeur dénotative a cependant évolué en Centrafrique, où il est utilisé comme un « terme générique pouvant désigner toutes les espèces de pâtes alimentaires (sauf les spaghettis) ». Relevée surtout à l'oral, cette acception de *macaroni* résulte régulièrement employée dans la vie de tous les jours. Comme en français commun, le mot présente une adaptation graphique (simplification des consonnes géminées) et morphologique (formation du pluriel en ajoutant un -s final).

- *gondole* (U)

Le substantif qui désigne la petite embarcation typique de Venise, bien installé en français depuis le XVI^e siècle (GR 2017, TLFi), connaît un emploi particulier en français québécois, où il est utilisé comme « synonyme non standard de *télécabine* » pour se référer à une « remontée mécanique aérienne à câble sur pylônes et à plusieurs cabines » ainsi que

¹⁵ Rappelons que le mot *guide* est un italianisme d'origine incertaine, pouvant être issu de l'italien ou du provençal (GR 2017, TLFi).

« chacune de ces cabines », comme dans cette citation extraite du journal montréalais *Le Devoir* (2009) : « la montagne de Whiteface, un sommet de ski alpin [...] recherché pour sa gondole chauffée et ses longues pistes, mais aussi craint pour le froid qui y règne ».

Il est précisé cependant qu'il s'agit d'un emploi « parfois critiqué ». Cette réserve m'a amenée à vérifier si une telle évolution sémantique peut être imputée à l'influence de l'anglais, en considération de la tendance des Québécois à éviter les emprunts à cette langue quand un autre mot appartenant au français de référence permet de dénommer le même référent (cf. Reinke, Ostiguy, 2016 : 51). J'ai pu trouver cette acception de *gondole* – absente de l'OED¹⁶ – dans la base terminologique de l'OQLF, qui en admet l'origine externe et en censure l'usage parce que jugé non nécessaire :

Gondole, calqué sur l'anglais, n'est pas acceptable parce qu'il n'est pas légitimé en français au Québec. Par ailleurs, l'équivalent français *télécabine* est déjà bien implanté dans l'usage pour désigner ce concept (GDT).

- *sucre* (DB)

Mot d'origine arabe que le français a emprunté à l'italien, le substantif *sucre* a produit un grand nombre de locutions dans diverses variétés de français¹⁷. En Belgique l'on relève en outre une acception très éloignée du contenu sémantique originaire, *sucre* étant aussi le nom d'une « pièce en matière isolante (plastique, porcelaine) servant à la connexion de fils conducteurs » qui est dénommée, en français de référence, *domino*, mot « inusité dans cette acception en Belgique francophone, où le *domino* est une prise femelle à plusieurs douilles ». Le DB explique que ce « rapprochement [est] justifié par l'analogie de forme avec un morceau de sucre » et suggère une possible origine externe : « on observe un usage similaire en flamand, qui emploie *suiker* 'sucre' » (néerl. standard *kroonsteentje*) ».

- *cantine* (DSR, BDLP)

Le mot *cantine* apparaît dans plusieurs bases de la BDLP en raison des significations spécifiques qu'il a acquises en Suisse, au Congo-Brazzaville et au Burundi. Forme assimilée de l'italien *cantina*, ce substantif est entré en français au XVII^e siècle (GR 2017, TLFi) et présente deux acceptions principales, l'une ayant comme référent un conteneur, l'autre un lieu:

- I. 1) (Vx). Caisse divisée en compartiments, et servant à transporter des vins, des liqueurs.
- 2) Coffre de voyage utilisé par les officiers, les soldats. – Malle d'aspect rudimentaire (en bois, métal)
- II. 1) Établissement où l'on sert à manger, à boire aux personnes d'une collectivité.
- 2) Service, généralement subventionné, qui prépare et distribue les repas d'une collectivité (et les sert dans une cantine, un restaurant d'entreprise, un self-service, etc.) (GR 2017)

¹⁶ Cependant une remarque informe que les données ne sont pas à jour : « this entry has not yet been fully updated (first published 1972) ».

¹⁷ Une recherche transversale croisant les données de toutes les bases lexicales réunies dans la BDLP permet de repérer des locutions nominales contenant le mot *sucre* dans les nomenclatures acadienne, belge, centrafricaine, louisianaise, québécoise, réunionnaise, tchadienne et de la Nouvelle-Calédonie.

En Suisse Romande ce mot fait relever deux spécialisations sémantiques, attestées depuis 1867 (DSR). En tant que récipient, la *cantine* correspond à un « contenant à compartiments, en fer blanc ou en fer émaillé, pour transporter des repas » et, par métonymie, à son contenu : le « repas tout fait que l'on se procure dans le commerce » (DSR); cette acception, signalée aussi dans GR 2017 comme un usage suisse romand, correspond au mot *gamelle* en français de référence. Le DSR nous apprend en outre que cet usage n'est pas inconnu en France, ayant une diffusion régionale dans le Haut-Jura et en Ardèche.

L'autre évolution sémantique de *cantine* dans cette variété de français peut être rapprochée de la deuxième acception: « tente dressée lors d'une fête en plein air, où l'on peut se restaurer et parfois danser, écouter des discours (patriotiques, politiques, etc.) ou assister à des concerts à l'abri des éléments » (DSR). Le composé *halle-cantine* (DSR) est utilisé avec la même signification dans une aire géographique limitée aux cantons de Neuchâtel, de Berne, du Jura et, sporadiquement, dans le Vaud et dans le canton de Genève.

D'autres évolutions sémantiques de *cantine* sont documentées dans la francophonie dite du Sud. Au Congo-Brazzaville le mot désigne un autre type de récipient, notamment un « seau avec anse, récipient utilisé pour puiser l'eau », ainsi dénommé dans le français parlé par les « peu lettrés » (BDLP).

Au Burundi l'on relève des particularités sémantiques qui sont plutôt en relation avec le deuxième sens du mot, la *cantine* étant un « lieu où l'on peut prendre un repas sommaire » ou, « à l'université, [le] lieu où les étudiants peuvent acheter des produits alimentaires sommaires ainsi que d'autres produits tels que savon, stylos, etc. » (BDLP)

4.5. *Lexies déonomastiques*

Les noms propres sont des unités linguistiques que l'on considère aux « marges » du lexique et qui sont décrits généralement dans les encyclopédies plutôt que dans les dictionnaires de langue, puisqu'ils ne peuvent pas être l'objet d'une définition (Lehmann, Martin-Berthet, 2018 : § 1.2.3, § 10.2). Mais en linguistique, la distinction entre nom propre et nom commun n'est pas immuable et peut être envisagée de façon scalaire, sur un continuum où la distinction entre les deux dépend de « normes » liées à l'existence d'« autorités (officielles comme l'état civil ou la Société Centrale Canine pour les chiens, officieuses comme la famille, les amis, les membres de la même communauté religieuse, etc.) qui nous obligent ou nous poussent à modifier nos choix initiaux » (Vaxelaire, 2016 : 75). Si, comme le précise le *Bon Usage*, le nom propre « se rattache à ce qu'il désigne [...] par une convention qui lui est particulière » (Grevisse, 1993 : 703), cette convention peut se modifier avec l'évolution des normes. Ainsi, non seulement « le passage d'une catégorie à l'autre est simple et courant » (Vaxelaire, 2016 : 72) mais le développement d'emplois dérivés de l'emploi référentiel est possible (Hilger, 2016) et entraîne la lexicalisation d'unités qui deviennent l'objet d'étude de la lexicologie et qui peuvent ainsi être accueillies dans des ouvrages lexicographiques.

Dans les glossaires francophones consultés j'ai repéré quelques lexies déonomastiques¹⁸ qui renvoient à un référent italien. Ce sont des particularismes propres à certaines communautés linguistiques issus d'une réinterprétation sémantique de trois

¹⁸ Rappelons que le français *déonomastique* est emprunté à l'italien *deonomastica*, le terme qui désigne l'étude des dérivés de noms propres, proposé dans les années 1980 par T. Enzo La Stella (cf. Boulanger, Cormier, 2001: 9)

anthroponymes et d'un toponyme, attestés dans des variétés de français parlées en Afrique (*django, mussolini*) et en Amérique du Nord (*padoue, Zamboni*).

- *django* (IFA, FC, FRC)

La troisième édition de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (2004) précise que ce substantif vient « du nom d'un héros célèbre de 'westerns italiens' qui porte très souvent un poncho », le héros éponyme du film réalisé en 1966 par Sergio Corbucci. Rappelons que cet inventaire s'appuie sur les données fournies dans des recueils de mots régionaux réalisés dans les années 1970 et 1980, desquels l'on a sélectionné les unités lexicales encore « disponibles »¹⁹ avec une dispersion géographique et une fréquence d'emploi suffisamment importantes pour figurer dans cet ouvrage, qui veut représenter le fonds lexical commun du français en Afrique noire (IFA: XXIX).

La présence du mot *django* dans cette nomenclature indique donc qu'il est en circulation depuis quelques décennies et qu'il est bien installé dans l'usage pour être maintenu en 2004. La microstructure nous informe qu'il est attesté en particulier en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, avec deux acceptions : la première est la désignation d'une « sorte de grand poncho circulaire en tissu de pagne²⁰, descendant jusqu'aux hanches, qui est porté par les femmes » ; la deuxième, marquée comme rare et limitée à l'usage oral, définit un type de « jeune homme qui s'habille de façon originale » (IFA).

D'autres informations sur ce mot sont fournies dans les glossaires monographiques qui décrivent les particularités nationales. L'on découvre ainsi que le mot *django* est attesté en outre en République centrafricaine et en République du Congo. Les deux glossaires respectifs (FC, FRC) confirment l'origine de ce mot en reprenant la formule de l'équipe IFA citée ci-dessus et révèlent qu'il peut être employé comme substantif et comme adjectif. En Centrafrique *django* désigne une « personne rouée et autoritaire qui ne se laisse jamais tromper », il est régulièrement utilisé à l'oral dans le registre familier et chez les jeunes ; la microstructure est complétée par un exemple forgé : « Mon père est un django parce qu'il est très dur avec tout le monde » (FC). La base concernant la République du Congo propose une description très proche quant au registre et à la fréquence d'emploi, ainsi qu'une définition voisine : « dur à cuire, personne redoutable ». L'illustration du contexte d'emploi est encore une fois confiée à un exemple forgé : « Yhombi était un vrai django » (FRC).

- *mussolini* (IFA, FCI, MPS)

Les noms des hommes politiques sont une ressource néologique très productive, largement exploitée dans le discours médiatique en raison des possibilités offertes par leurs emplois métaphoriques, comme le montre une recherche sur l'emploi de l'adjectif *berlusconien* dans un corpus de presse française contemporain (Paissa, 2016). Les glossaires francophones africains nous offrent un exemple d'un emploi plus singulier du nom d'un personnage appartenant à l'histoire italienne récente, qui semble utilisé sans aucune visée idéologique. Le nom du Duce apparaît en effet dans les nomenclatures de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA), dans celle du lexique concernant le français de Côte d'Ivoire (FCI) et de celui du Sénégal (MPS).

Dans les trois cas il s'agit de la désignation métonymique d'un poisson de l'Afrique de l'Ouest : l'équipe IFA explique qu'il s'agit d'un « poisson de la famille des carangidés » qui

¹⁹ Pour une description de cette marque de fréquence, voir ci-dessus, s.v. « guidesse ».

²⁰ Le mot *pagne* désigne une « cotonnade, de fabrication locale ou importée, aux motifs colorés obtenus de façon artisanale ou industrielle » (Équipe IFA, 2004 : s.v. « pagne »).

est « ainsi appelé en raison de son profil évoquant celui du chef d'État italien » ; il résulte attesté au Sénégal et en Côte d'Ivoire, où cependant il est marqué comme « vieilli », et son emploi est illustré par une citation, sans doute issue d'une source orale, extraite du fichier du Département de linguistique générale et de langues négro-africaines de l'Université de Dakar : « Regardez, c'est une tête de mussolini » (IFA).

Le glossaire sénégalais fournit une définition plus riche, qui ajoute des informations concernant l'aspect de ce poisson (« au corps trapu, au front gibbeux ») et une citation, puisée dans une source lexicographique, qui aide elle aussi à s'en faire une idée plus précise : « Le 'mussolini' est un poisson d'hivernage, il est plat et large »²¹. Un commentaire précise enfin que le mot est « connu surtout sur les marchés » (MPS).

Le *Lexique français de Côte d'Ivoire* propose quelques données encyclopédiques ultérieures : « corps argenté à reflets bleutés d'environ 40 cm. de long. Il pénètre occasionnellement en lagune » mais ne donne aucun contexte d'emploi (FCI). À la différence de l'IFA, ce glossaire ne prévoit aucune marque diachronique.

Afin de vérifier si ce mot est toujours en usage, j'ai fait une recherche dans le web qui m'a permis de retrouver *mussolini* dans le site d'information sur les différentes espèces de poissons, la *Fishbase*²², notamment dans une page concernant les noms communs du *Selene dorsalis* : le mot s'avère attesté en français de Mauritanie et du Togo, mais aussi en portugais : sur la péninsule ibérique, en Angola et au Cap-Vert. *Mussolini* figure d'ailleurs comme mot-vedette dans un catalogue des *Poissons de mer de l'Ouest africain tropical*, un ouvrage de vulgarisation conçu pour un large public (Seret, Opic, 2011 : 212). Ici l'on pourra lire d'autres informations sur l'aspect, l'anatomie et la diffusion de ce poisson. Cet ouvrage signale en outre les noms vernaculaires utilisés dans les langues ethniques de plusieurs pays : Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Congo.

- *padoue* (DFA)

Le TLFi nous apprend que la forme francisée du nom de la ville de Padova est attestée en français de référence comme un substantif masculin qui désigne, depuis le XVII^e siècle, un « ruban moitié fil, moitié soie » ; on y précise que le nom vient « de la ville de *Padoue*, où ce ruban aurait été d'abord fabriqué » (s.v. « padou »). De l'autre côté de l'Atlantique, en territoire acadien²³, le mot a changé de genre et a subi une évolution sémantique en devenant, par une autre métonymie, le nom d'un mollusque dont la coquille se caractérise par une bordure qui peut rappeler un ruban. Cette acception est décrite par Yves Cormier dans son *Dictionnaire du français acadien* : « pétoncle géant [...] dont la coquille rougeâtre a une bordure brune et qui est notamm[ent] utilisée comme appât pour la morue » ; le même mot désigne en outre « le pétoncle d'Islande » dont la « coquille est plutôt de couleur blanche et [qui] fréquente des eaux plus profondes que le pétoncle géant ». Cormier atteste également la variante graphique *padou* et précise que ce substantif a une diffusion limitée à la Basse-Côte-Nord. Il complète l'article par une citation extraite d'un essai daté 1963. Le mot *padou(e)* cependant n'a pas été retenu dans la nomenclature de la section acadienne de la BDLP, sans doute en raison de son caractère régional²⁴.

²¹ Cette formule, citée du *Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof* d'A. Fal, R Santos, J. L. Doneux (Paris, Karthala, 1990 : p. 72), semble reprendre une définition plus qu'un exemple.

²² <https://www.fishbase.se/search.php>.

²³ Le français acadien est la variété parlée dans les provinces de l'Est du Canada. Aujourd'hui la majorité des Acadiens vivent dans la province du Nouveau-Brunswick, des communautés moins nombreuses se trouvent à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et dans certaines régions du Québec qui appartiennent au domaine linguistique acadien : la basse-Côte-Nord, le sud de la Gaspésie, les îles de la Madeleine (Cormier, 1999).

²⁴ <http://www.bdlp.org/accueil.asp?base=AC>.

- *Zamboni (Usito)*

Le dictionnaire québécois *Usito* prévoit un article pour ce déonomastique qui est « généralement [utilisé] avec une majusc[ule] » et qui désigne un « véhicule conçu pour rendre lisse la surface glacée d'une patinoire ». Comme le montre assez clairement la citation, issue d'un numéro du quotidien *La Presse* de 2005, il s'agit d'un nom féminin qui est utilisé aussi avec l'initiale minuscule et dans ce cas il peut prendre la marque graphique du pluriel : « Sa surface glacée et bien lisse est entretenue plusieurs fois par jour par de petites zambonis ». Sa prononciation [zambɔni] révèle une assimilation partielle, vu que la graphie *am* n'est pas interprétée comme une voyelle nasale. (*Usito* : s.v. « Zamboni »)

La rubrique étymologique nous apprend que *Zamboni* a fait sa première apparition en français québécois en 1983²⁵. On y précise en outre qu'il s'agit d'un nom déposé, son inventeur étant l'américain Frank Joseph Zamboni, le deuxième enfant d'un couple d'immigrants italiens, qui a créé cet engin en Californie en 1949 et a ouvert plus tard une usine au Canada, en Ontario²⁶.

Le mot, en effet, a une origine anglo-américaine et sans doute à cause de cela son emploi est critiqué, la forme recommandée étant plutôt *surfaceuse*. Cependant, l'Office québécois de la langue française ne le classe pas comme un « terme déconseillé » mais souligne plutôt qu'il s'agit d'un « terme utilisé dans certains contextes » (GDT : s.v. « surfaceuse »). En mars 2020 le blog de Radio-Canada *Zone jeunesse* a dédié un post (on dirait un *billet* au Québec) à la Zamboni pour expliquer brièvement l'origine de ce mot à travers l'histoire de la machine et de son inventeur (Radio-Canada 2020).

5. BILAN ET CONCLUSIONS

Cette recherche avait le double objectif de vérifier, dans une perspective essentiellement exploratoire, s'il était possible d'élargir le champ d'étude des italianismes du français en s'adressant aux variétés de français parlées hors de France et de mesurer l'efficacité des glossaires différentiels dans une telle enquête. Le corpus lexicographique examiné, limité aux ouvrages disponibles en format électronique, a permis de repérer des exemples d'italianismes qui s'insèrent dans toutes les typologies d'emprunts visées dans le projet OIM. Malgré le nombre limité des italianismes repérés²⁷, les résultats obtenus prêtent à des réflexions sur les voies et les modalités de diffusion de ces emprunts.

Les sources dépouillées, malheureusement, ne fournissent presque jamais des informations historiques utiles à fixer une date précise de l'entrée de ces unités lexicales dans le vocabulaire du pays considéré, à l'exception de la Suisse romande dont les particularismes lexicaux ont fait l'objet de recherches plus approfondies. Ainsi, dans ce contexte, il a été possible d'identifier des italianismes d'origine ancienne (*bonne-main, canton, dicastère*), mais à part ces cas isolés le corpus inclut essentiellement des mots (ou des sens nouveaux) qui se sont lexicalisés au cours du XX^e siècle, surtout dans la deuxième moitié du siècle. Dans certains cas, le processus de lexicalisation semble franchir une étape ultérieure grâce à l'inclusion de certains mots dans les dictionnaires généraux élaborés en France, comme on l'a constaté par exemple pour les mots *autogoal* ou *latté*.

²⁵ Données issues du *Fichier lexical* établi par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec : <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/default.asp>.

²⁶ Cf. cf. *Wikipédia*, s.v. « Frank Zamboni » : https://it.wikipedia.org/wiki/Frank_Zamboni.

²⁷ Font exception les italianismes au second degré, dont je n'ai illustré ici que quelques exemples ; il serait sans aucun doute intéressant de poursuivre le relevé de ces unités lexicales, pour se faire une idée plus complète des évolutions que certains italianismes intégrés au français ont connu hors de France suite à la diffusion de cette langue au dehors des frontières hexagonales.

Du point de vue des domaines sémantiques représentés, dans tous les espaces francophones explorés les contextes spécialisés s'avèrent les plus productifs, selon une tendance déjà mise en relief dans d'autres études portant sur l'époque contemporaine (Zanola, 1995 ; Fantuzzi, 2011) : en Europe il s'agit de mots concernant l'administration (*canton, dicastère*), l'industrie (*redimensionner, redimensionnement*), l'électricité (*sucre*), la flore (*rampon*) ; en Afrique et au Canada, la faune marine (*mussolini, padoue*) ; au Canada, encore, un matériau de construction (*terrazzo*) ainsi que des véhicules (*gondole, Zamboni*) ; en Centrafrique le scoutisme (*guidesse*). Le domaine de l'alimentation, en expansion dans un grand nombre de langues (Boulangier, Malkowska, 2008), est également bien représenté en Europe (*ristretto/ristrette*), en Afrique (*bombolone, macaroni*), au Canada (*bocconcini, zucchini*). Le français de Suisse confirme la productivité du domaine du sport, une autre aire thématique typique des italianismes du XX^e siècle (Giacomelli Deslex, 1984 : 390), avec les mots *autogool/autobut*, déjà retenu dans d'autres études (Fantuzzi, 2011). Les mots *bonne-main* (Suisse), *chkobba, noufi* (Afrique) évoquent des comportements ou des passe-temps typiques des Italiens, tandis que *zoccoli* (Suisse) est associé aux traditions locales. Le champ sémantique concernant les arts, dont la productivité était encore appréciable au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e (Zanola, 1995), n'apparaît qu'avec le mot *django* (Afrique), popularisé par le cinéma, une voie thématique qui s'est ouverte au XX^e siècle au sein de laquelle l'italien fournit des éléments lexicaux grâce à la popularisation de certains personnages, comportements, sujets évoqués dans des films à succès (cf. Deslex, 1984 : 391). Enfin, le dérivé *chaver*, relevé au Zaïre, confirme la généralisation à l'échelle internationale de la salutation familière *ciao* depuis le début du XX^e siècle (Fantuzzi, 2011 : 309).

La dispersion thématique de ces italianismes – pour l'essentiel des emprunts dénotatifs relevant de la nécessité de dénommer des produits, des animaux, des types humains ou des comportements – suggère qu'ils ont été véhiculés surtout par la circulation des personnes, due aux mouvements migratoires des Italiens, ou encore à l'internationalisation des échanges commerciaux, qui assure une large diffusion aux produits italiens. Quant à l'attestation de *mussolini* en Afrique, elle fait penser évidemment à l'aventure coloniale italienne de l'époque fasciste, même si le mot est associé à un référent (un poisson) qui surprend pour l'absence de connotations politiques. L'exemple proposé dans le dictionnaire IFA, faisant référence à la « tête de mussolini », invite à hasarder l'hypothèse d'une association métonymique fondée sur la ressemblance avec la sculpture monumentale représentant l'effigie de Mussolini, aujourd'hui disparue, qui s'érigait autrefois en Éthiopie et qui peut avoir contribué à faire connaître le profil de l'homme politique au point de devenir un élément de comparaison pour la faune locale. Reproduite sur la couverture de la revue *L'Illustrazione italiana* du 16 février 1936, cette œuvre a été récemment objet d'un approfondissement dans le blog *L'Italia coloniale*²⁸, qui en publie quelques photos.

L'accueil de ces italianismes dans les respectives variétés de français est parfois limité à des registres informels, comme c'est le cas de *django*, utilisé surtout dans la langue familière des jeunes, ou du verbe *chaver*, d'usage argotique. En outre, dans quelques régions francophones j'ai constaté une tendance à stigmatiser certains italianismes dont l'origine étrangère a pu être perçue comme une influence nuisible de la langue d'adstrat, condition qui touche quelques italianismes directs relevés en Suisse (*bonne-main, dicastère, rampon*) et des italianismes indirects passés par l'intermédiaire de l'anglo-américain au Canada (*gondole, Zamboni, zucchini*).

²⁸ Alberto Alpozzi, "Adua 1935. Chi scolpi nella roccia l'enorme effigie?", in *L'Italia coloniale*, 27 maggio 2020, <https://italiacoloniale.com/2020/05/27/adua-1935-chi-scolpi-nella-roccia-lenorme-effigie/>.

Enfin, quelques considérations sur l'adaptation phonographique et morphologique de ces mots. Les phénomènes les plus remarquables concernent les italianismes relevés dans les glossaires des français d'Afrique, qui laissent encore observer une grande variabilité graphique pour des mots dont la forme écrite ne s'est pas encore fixée. Les modifications n'affectent pas seulement la voyelle ou syllabe finale mais elles portent aussi sur le radical, en rendant parfois assez difficile la reconnaissance du mot italien à l'origine :

Tunisie (FT): *bombolone, bombaloni, bambaloni, bambalouni*
chkobba, chkouba, chkába, scoffa, chcobba, scoupa
noufi, novi
Zaïre (IFA) : *chaver*

L'existence de diverses graphies pour le même mot, indique d'ailleurs que la prononciation (non précisée dans le glossaire du français de Tunisie) ne s'est pas encore stabilisée.

Au niveau morphologique, ce corpus, malgré son exigüité, confirme la tendance des italianismes à se lexicaliser en français dans la forme en *-i* du pluriel italien : à part *macaroni*, qui présentait déjà cette forme en français de référence, *mussolini* et *Zamboni*, qui sont des lexies déonomastiques, l'on retiendra *boconcini, bombaloni* (et autres variantes en *-i*), *zoccoli, zucchini*, auxquels s'ajoute un mot où le *-i* final est tout à fait étranger à la forme originare, *noufi/novi* (< it. *nove*). La francisation de ces mots comporte la formation du pluriel en *-s*, d'après une tendance déjà bien documentée pour l'époque contemporaine (Zanola, 1995 : 397). Le corpus offre néanmoins des exemples qui maintiennent la finale en *-o* (*ristretto, terrazzo*) ou qui le remplacent par un *-e* final non prononcé (*ristrette*). Le mot *latté*, enfin, qui tend à prendre un accent aigu en français, montre la nécessité d'une adaptation graphique pour signaler la valeur tonique de la voyelle finale.

En conclusion, l'on peut affirmer que la lexicographie différentielle concernant les variétés géographiques du français représente une ressource intéressante pour l'étude des italianismes du français. Les résultats de cette recherche exploratoire ont permis de confirmer des tendances déjà observées en français de référence dans les études portant sur la période contemporaine mais aussi de déceler quelques curiosités propres à des contextes où le français évolue plus librement en dehors de l'influence de la langue écrite et se ressourcent au contact d'autres langues et d'autres milieux culturels. Cela invite à poursuivre la recherche dans les variétés géographiques extrahexagonales – mais aussi dans les français régionaux de France – et à prendre en considération, vu l'importance de l'apport des aires thématiques relatives aux domaines spécialisés, les ouvrages consacrés aux vocabulaires terminologiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bavoux C. (dir.) (2008a), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, De Boeck / Duculot, Bruxelles.
- Bavoux C. (2008b), "Pour ne pas conclure", in Bavoux C. (dir.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, pp. 337-350.
- Boulanger J.-C., Cormier C.M. (2001), *Le nom propre dans l'espace dictionnaire général: Études de métaléxicographie*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen,
- Boulanger J.-C., Malkowska A. (2008), "Itinéraires croisés des emprunts en alimentation: Les années *Petit Robert*", in Pruvost J. (dir.), *Dictionnaires et mots voyageurs : les 40 ans*

- du Petit Robert : de Paul Robert à Alain Rey / *Les Journées des dictionnaires de Cergy 2007*, Éditions des Silves, Eragny-sur-Oise, pp. 103-136:
http://boulanger.recherche.usherbrooke.ca/document-article-boulanger_malkowska_2008.
- Bovet L. (1986), “Le traitement des québécoismes dans le Grand Robert 1985”, *Revue québécoise de linguistique*, 16, 1, pp. 311–320: <https://doi.org/10.7202/602588ar>.
- Brancaglioni C. (2015), “Italianismes en français québécois”, in Paissa P., Rigat F., Vittoz M.-B. (dir.), *Dans l’amour des mots : chorale(s) pour Mariagrazia*, Edizioni dell’Orso, Alessandria, pp. 137-150.
- Brasseur P. (2004), “La place des ‘régionalismes’ du français du Canada dans le *Trésor de la langue française*”, in Acerenza G. (dir.), *Dictionnaires français et littératures québécoise et canadienne-française*, Les Éditions David, Ottawa, pp. 167-193.
- Cerquiglini B. (2008), “Préface”, in Bavoux C. (dir.), *Le français des dictionnaires. L’autre versant de la lexicographie française*, De Boeck / Duculot, Bruxelles, pp. 7-10.
- Colombo Timelli M. (2008), “Un scénario charmantissime? Italianismi del francese. I – *I Deux dialogues di Henri Estienne*”, in AA.VV., *Italianismi e percorsi dell’italiano nelle lingue latine*, Unione Latina, Paris, pp. 43-76.
- Deroy L. (1956), *L’Emprunt linguistique*, nouvelle édition [en ligne], Presses universitaires de Liège, Liège: <http://books.openedition.org/pulg/665>.
- Fantuzzi M. (2011), “Italianismi nel francese moderno e contemporaneo”, in *Studi di lessicografia italiana*, vol. XXVIII, pp. 285-317.
- Francard M. (2016), “Le français des Belges francophones dans les dictionnaires”, in Brancaglioni C., Molinari C. (dir.), *Francophonies européennes : regards historiques et perspectives contemporaines*, Repères DoRiF, 11: https://www.dorif.it/ezine/show_issue.php?iss_id=21.
- Garnier Y. (2005), “Les francophonismes dans le *Petit Larousse*”, in Cormier M. C., Francoeur A., *Les dictionnaires Larousse. Genèse et évolution*, Les Presses de l’Université de Montréal, Montréal, pp. 219-248.
- Giacomelli Deslex M. (1984), “Continuità, ritorni e novità nei prestiti italiani del XX secolo”, in *La letteratura e l’immaginario: problemi di semantica e di storia del lessico franco-italiano*. Atti dell’11° Convegno della Società universitaria per gli studi di lingua e letteratura francese, Cisalpino-La Goliardica, Milano, pp. 375-391.
- Grevisse M. (1993), *Le Bon usage. Grammaire française*, refondue par André Goosse, 13^e édition, Paris-Louvain-la-Neuve.
- Hausmann F. J. (1991), “Les dictionnaires du français hors de France”, in Hausmann F. J. et al. (dir.), *Wortebucher / Dictionaries / Dictionnaires*, t. 2, Walter de Gruyter, Berlin-New York, pp. 1500-1505.
- Hilger, E. (2016), “Seuils internes du nom propre : un point de vue sémantique”, in *Langue française*, 190/2, pp. 79-92: <https://doi.org/10.3917/lf.190.0079>.
- Heinz M. (2017a), “Presentazione”, in Heinz M. (dir.), *Osservatorio degli italianismi nel mondo. Punti di partenza e nuovi orizzonti*, Atti dell’incontro OIM di Firenze del 20 giugno 2014, Accademia della Crusca, Firenze, pp. 5-8.
- Margarito M. (2008), “Un scénario charmantissime? Italianismi del francese. II – *XX e XXI secolo*”, in AA.VV., *Italianismi e percorsi dell’italiano nelle lingue latine*, Unione Latina, Paris, pp. 77-91.
- Paissa P. (2016), “L’adjectif *berlusconien* dans la presse française. Une illustration de l’emploi métaphorique d’un dérivé du nom propre en discours”, *Mots. Les langages du politique*, 110, DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.22277>.
- Poirier C. (1995), “Les variantes topolectales du lexique français”, in Francard M., Latin D., *Le régionalisme lexical*, Duculot, Louvain-la-Neuve.

- Poirier C. (2003), "Variation du français en francophonie et cohérence de la description lexicographique", in Cormier M. C., Francoeur A., Boulanger J.-C., *Les dictionnaires Le Robert. Genèse et évolution*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 189-226.
- Poirier C. (2005), "La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la Base de données lexicographiques panfrancophones" in, *Revue de linguistique romane*, 69, pp. 485-516: http://www.bdlp.org/poirier_RLiR2005.pdf.
- Pöll B. (2017), "Normes endogènes, variétés de prestige et pluralité normative", in Reutner U. (dir.), *Manuel des francophonies*, Walter de Gruyter, Berlin-Boston, pp. 65-86.
- Reinke K., Ostiguy L. (2016), *Le français québécois d'aujourd'hui*, Walter de Gruyter GmbH, Berlin-Boston.
- Rouleau A., Gauthier H., Cormier M. C., Boulanger J.-C. (2003), "Les régionalismes et la Francophonie dans le Dictionnaire de l'Académie française", in *Romanistik in Geschichte und Gegenwart*, 9, 1, pp. 33-48: http://boulanger.recherche.usherbrooke.ca/document-article-rouleau_gauthier_cormier_boulanger_2003.
- Seret B., Opic P. (2011), *Poissons de mer de l'Ouest africain tropical*, Institut de recherche pour le développement, réimpression de la troisième éd., Marseille [1981, 1986, 1990] disponible sur google.books.
- Serianni L. (2017), "L'italiano nel mondo. Intenti e propositi di un progetto editoriale sugli italianismi", in Heinz M. (dir.), *Osservatorio degli italianismi nel mondo. Punti di partenza e nuovi orizzonti*, Atti dell'incontro OIM di Firenze del 20 giugno 2014, Accademia della Crusca, Firenze, pp. 39-54.
- Thibault A. (2008), "Lexicographie et variation diatopique : le cas du français", in Colombo M., Barsi M. (a cura di), *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, Polimetrica, Monza, pp. 69-91.
- Vaxelaire J. (2016), "De la définition linguistique du nom propre", in *Langue française*, 190, 2, pp. 65-78, <https://doi.org/10.3917/lf.190.0065>.
- Vincent N. (2018), "De Franqus à Usito : naissance et vie d'un dictionnaire. Entretien avec Hélène Cajolet-Laganière", in Vincent N., Piron S., *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec*, Éditions Nota bene, Montréal, pp. 409-427.
- Yaguello M. (1981), *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Seuil, Paris.
- Zanola M. T. (1995), "Studi sulla presenza dell'italiano nel francese del XIX e del XX secolo", in *L'analisi linguistica e letteraria*, III, 2, pp. 361-408.

Sites Internet et ressources électroniques

Battaglia S. (dir.), *Grande Dizionario della Lingua Italiana*, UTET, Torino, 1961-2002; version en ligne: Marazzini C. (dir.), UTET Grandi Opere – Accademia della Crusca, 2018: <http://www.gdli.it/>.

GDT - Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique*, <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>.

GR 2017 - Robert P., Rey A. (dir.) (2017), *Le Grand Robert de la langue française. Version électronique*, Le Robert /Bureau van Dijk, Paris-Bruxelles 2017.

Heinz M. (dir.) (2013), *Dizionario degli italianismi nel francese, inglese e tedesco (DIFIT)*, edizione elettronica, Accademia della Crusca: <http://difit.italianismi.org/difit-elettronico>.

Larousse, dictionnaire en ligne - <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

Le Robert, dictionnaire en ligne - <https://dictionnaire.lerobert.com/>.

Radio-Canada 2020, “Qui a inventé la Zamboni “, blog *Zone jeunesse*, 6 mars:
<https://ici.radio-canada.ca/jeunesse/scolaire/blogues/157/qui-a-invente-la-zamboni/accueil>.

Simpson J., Weiner E. (dir.), *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Oxford University Press, deuxième édition (1989) disponible en mode interactif par souscription, avec mises à jour de 1993 et 1997 et livraisons trimestrielles de la troisième édition en cours.

TLFi - *Trésor de la langue Française informatisé*, ATILF / CNRS - Université de Lorraine,
<http://www.atilf.fr/tlfi>.

Trésor de la langue française au Québec, *Fichier lexical* :
<http://www.tlq.ulaval.ca/fichier/default.asp>.

Wikipédia. L'encyclopédie libre, <https://fr.wikipedia.org>.